

■ Vaste campagne de recrutement lancée par la Gendarmerie nationale

13 000 emplois de **gendarme** à pourvoir

« **G**endarme, pourquoi pas vous ? » Un slogan qui interpelle pour une campagne de recrutement d'envergure. La gendarmerie nationale vient en effet de lancer sa campagne 2007-2008 qui porte sur quelque 13 000 emplois à saisir par les 18-36 ans. Bien entendu, les femmes sont également concernées. Elles représentent à ce jour 12% de l'effectif total de la gendarmerie. Dans le détail, quatre catégories d'emplois sont concernées par cette campagne : les décideurs et chefs opérationnels (40 postes), les opérationnels (8 600 postes), les administratifs et logistiques (1 400 postes) et les réservistes (3 000 postes).

La gendarmerie ne manque pas d'arguments pour susciter des vocations. Du côté des petits avantages pratiques, le statut de gendarme offre un logement de fonction, 9 semaines de congés par an et des possibilités de retraite dès quinze ans de service avec une aide à la reconversion. Il faut d'ailleurs souligner que la gendarmerie offre de nombreuses opportunités d'évolution de carrière, par exemple vers des pôles d'excellence tels que les



GIGN, motocyclistes, pilotes d'hélicoptère, équipes cynophiles... L'actuelle campagne de recrutement ne concerne pas ces métiers.

Gendarme, un métier d'action avant tout

Reste que l'aspect matériel ne saurait être suffisant pour s'engager chez les militaires. Car être gendarme, c'est d'abord exercer un métier d'action au service et

au contact de la population. Il exige des qualités comportementales et de management en toute situation.

Pour certains postes, aucun diplôme n'est exigé pour faire acte de candidature. C'est notamment le cas pour les postes de sous-officier et de gendarme adjoint volontaire. Il faut néanmoins jouir de ses droits civiques et être de nationalité française. Egalement, être apte physiquement. A noter que la moitié des

sous-officiers de gendarmerie ont été dans un premier temps gendarmes adjoints volontaires. Concernant les postes d'officiers, qui alternent périodes de commandement sur le terrain, postes à responsabilité en état-major ou instructeur en école, les candidats devront notamment être titulaires d'un diplôme de 2^e cycle de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme d'institut d'études politiques. Avoir aussi moins de 26 ans au 1^{er} janvier 2008.

Les motards de la gendarmerie font partie d'un pôle d'excellence qui n'est pas concerné par cette campagne de recrutement. Mais lorsqu'on y entre, ensuite, de vraies possibilités d'évolution existent.
(©LPC)

Quant aux réservistes - au nombre de 24 000 à ce jour - ils sont là pour renforcer la capacité opérationnelle des unités existantes. Ils sont rémunérés au jour travaillé : de 41 à 156 euros en fonction du grade.

Pour le reste, un officier touche 2 604 euros (nets) à la sortie d'école, un sous-officier 1 590 euros, et un gendarme adjoint volontaire 808 euros. Mais ce dernier, en plus du logement de fonction dont il bénéficie comme les deux premiers, se voit offrir son alimentation.

■ O.F.

• **Plus de renseignements sur la campagne nationale de recrutement de la gendarmerie sur www.lagendarmerierecrute.fr ou par tél. au 0.820.220.221. (0,09 euros/mn TTC).**